

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2016/01/29/2016015016/justel>

Dossier numéro : 2016-01-29/03

Titre

29 JANVIER 2016. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 22 septembre 2015 désignant les postes consulaires honoraires habilités à délivrer des titres de voyage provisoires

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 21-04-2016 inclus.

Source : AFFAIRES ETRANGERES, COMMERCE EXTERIEUR ET COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Publication : Moniteur belge du 08-02-2016 page : 8641

Entrée en vigueur : 18-02-2016

Table des matières

Texte

[Abrogé implicitement] <AM 2016-04-13/04, art. 1, 002; En vigueur : 01-05-2016>